# Mobiliser et gérer les ressources matérielles et financières allouées aux projets humanitaires | Bloc 3 | VAE

Lien vers la formation

### PRÉSENTATION

Déjà été Coordinateur de projet ou de programme humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Coordinateur de programme humanitaire » de niveau 7 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **3e bloc de compétences** « Mobiliser et gérer les ressources matérielles et financières allouées aux projets humanitaires » : découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences

### EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

- Une attestation de validation du bloc de compétences

## CRITÈRES D'ADMISSION

**Au moins un an d'activité professionnelle** exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

## COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Coordonner l'estimation et la recherche des moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation des projets, en impliquant les équipes support, les partenaires et les bénéficiaires, dans le respect des procédures des bailleurs de fonds.

Superviser la mise en œuvre des moyens financiers et logistiques au moyen d'outils de gestion et de suivi, en vérifiant le respect des procédures de l'organisation et des bailleurs, afin d'assurer leur conformité et leur reporting.

## LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

**Étape 1. Candidatez**
Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

**Etape 2. Rédigez et soutenez**
Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité·e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et

décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

Plus d'info sur la VAE à Bioforce

## INFORMATIONS TARIF

**Etape 1.** Candidature : 200 €

**Etape 2.** Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

**Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) :** Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !

Lien vers la formation